



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

frais d'appareillage

Question écrite n° 125086

Texte de la question

Mme Delphine Batho interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le coût des prothèses auditives. Aujourd'hui, le taux d'équipement des malentendants est anormalement bas en France, se situant à 14 %, alors que la moyenne européenne est de 19 %. Ce sont près de 6 millions de Français qui vivent avec une gêne auditive sans être équipés. Cela s'explique notamment par le prix élevé de ces prothèses, dont la durée de fonctionnement est relativement courte. De plus, depuis le 2 mai 2011, le remboursement de ces appareils par la sécurité sociale est passé de 65 % à 60 %. C'est pourquoi elle lui demande les mesures qu'il compte prendre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [Mme Delphine Batho](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125086

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13510

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)